



Politique du Ministère

Ce dispositif a pour objectif de soutenir la conception, le développement et la diffusion de ressources en danse, élaborées par les professionnels du secteur. Il a pour mission essentielle la création d'outils dans le domaine de la danse, et plus largement du corps et du mouvement, pouvant servir la communauté artistique dans son évolution, et le public en général pour son information. Cette aide doit permettre d'explorer les éléments constitutifs de la danse, d'expérimenter de nouveaux outils d'écriture chorégraphique, ou de constituer le patrimoine chorégraphique et faire vivre le répertoire, au-delà de l'objectif immédiat de production et de création de spectacle. Toutes les esthétiques de la danse sont concernées : danse baroque, danse classique, danse contemporaine, danses urbaines, danse jazz, danses du monde, danses traditionnelles...

Description du dispositif

Le projet peut s'inscrire dans les champs de la recherche (recherche fondamentale sur le corps et le mouvement, recherche appliquée sur l'élaboration d'un langage chorégraphique, etc.), du patrimoine (notation d'œuvres chorégraphiques, constitution d'autres ressources, etc.) ou de la pédagogie (transmission des savoirs en danse, etc.).

Cette aide doit favoriser l'élargissement du champ de la recherche, aussi bien par les sujets envisagés que les méthodologies déployées. Dans le domaine du patrimoine, elle doit s'attacher à la conservation d'œuvres du répertoire chorégraphique français et étranger, afin de constituer, à terme, un fonds de partitions chorégraphiques de référence, pour, notamment, en faciliter la reconstruction scénique.

Modalités d'attribution et de versement

L'aide est gérée par le Centre national de la danse et est attribuée après avis d'un comité de sélection annuel.

L'aide à la recherche et au patrimoine en danse est une aide individuelle attribuée à un porteur de projet identifié : chorégraphe, danseur, chercheur, auteur, notateur du mouvement, professeur de danse détenteur du certificat d'aptitude, spécialiste en analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé ou en techniques somatiques.

L'aide ne peut être attribuée à une structure ou une compagnie.

Public(s) éligible(s)

Association..... : NON

Personne physique..... : OUI

Collectivité territoriale ... : NON

Établissement Public : NON

GIP/GIE : NON

Société privée..... : NON

Contact

Centre national de la danse



Connectez-vous sur le formulaire de demande d'aide sur le site du CND